

Commune de Fauvillers



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait de l'A.G.W. du 22 avril 2004

Art. L 1122-26 :

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation délibérer, quel que soit le nombre des membres, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.....

est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le **mercredi 22 décembre 2021** à 20h **de manière virtuelle**. Un lien pour y participer à distance vous sera communiqué quelques jours avant.

La séance sera précédée à **19h** par un Conseil Commune-CPAS commun.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1°) **Conseil communal**
Démission du Président.
- 2°) **Budget communal 2022**
Communication du rapport communal.
- 3°) **Budget communal 2022**
Approbation.
- 4°) **Budget communal 2022**
Approbation de la liste des subsides 2022.
- 5°) **Marchés publics**
Approbation des conditions et du mode de passation du marché conjoint avec la Régie Communale Autonome de Martelange « Construction d'un hall de travaux ».

- 6°) **Marchés publics**
Approbation des conditions et du mode de passation du marché conjoint avec la Régie Communale Autonome de Martelange « Achat d'une chaudière pour le futur hall des travaux – dans le cadre du subside POLLEC ».
- 7°) **Marchés publics**
Approbation des conditions et du mode de passation du marché « Fourniture et installation d'un silo à sel pour le hall des travaux ».
- 8°) **CPAS**
Approbation du budget 2022.
- 9°) **C.P.A.S.**
Démission d'un Conseiller de l'action sociale.
- 10°) **C.P.A.S.**
Election de plein droit d'un Conseiller de l'action sociale présenté par le groupe politique *Fauvillers Demain*.
- 11°) **Fabrique d'église de Strainchamps**
Approbation du compte 2020.
- 12°) **Fabrique d'église de Strainchamps**
Approbation du budget 2022.
- 13°) **Patrimoine**
Décision de principe sur la vente d'une parcelle à Warnach.
- 14°) **Police**
Autorisation d'utilisation par la police locale de caméras mobiles sur le territoire communal.
- 15°) **Question(s) d'actualité**

HUIS CLOS

- 16°) **Personnel enseignant**
Ratification de diverses délibérations prises par le Collège communal.

Fauvillers, le mardi 7 décembre 2021

Le Directeur général,



Géraldine GIOT



Le Bourgmestre,



Nicolas STILMANT